

Nom et coordonnées de l'école :	PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE du 3ème TRIMESTRE
Elémentaire d'YVRAC 11, avenue de Blanzac 33370 YVRAC Tél : 05 56 38 67 82 Mél : e.yvrac@ac-bordeaux.fr	Date : mardi 13 juin 2023 Lieu : école élémentaire d'YVRAC

Circonscription : ENTRE-DEUX-MERS

Présents :

Présidente - directrice d'école : Marion LACLAU

Equipe enseignante :	Camille POUPARD-TURPIN, Sylvie POLLION, , Marc BOISSELOT, Benjamin BARDON, Magalie ROUDRIE (Décharge de direction à la rentrée prochaine)
Le maire ou son représentant :	Isabelle GOBILLARD (adjointe chargée de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation),
DDEN :	aucun
Invités (personnel municipal) :	Alexis CAUTURE
Association des parents d'élèves : APEY	<u>Titulaires</u> : Floriane Le Bolay, Anne Laure BOUALAVONG, Karine BERTAUD, Sandrine AZZOPARDI, Isabelle BASCLE, Didier BERTOLDI, <u>Suppléants</u> : Virginie MUSSET, Rosalie GILLES, Valérie FERRACHAT,

Excusés :

Inspecteur Education Nationale : Stéphane GAY

Enseignante : Sonia PEJOINE (décharge de direction) Maylis CHAILLAT, LEROSIER Jean-Baptiste

Association de parents d'élèves : BENHAMOU Joanna, LOPEZ-NADAL Aurélie

Le maire et/ou ses représentants : Madame BRISSON (Maire), Isabelle REQUER Francis BOBULSKI (2ème adjoint chargé des bâtiments)

Début du conseil d'école : 18 heures

Secrétaire de séance : Adeline HYP

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mise en place

* APC : les Activités Pédagogiques complémentaires ont eu lieu deux fois par semaine, le mardi et jeudi pour chaque classe de 13h30 à 14h. Une autorisation de prise en charge a été signée dès le début de l'année par l'ensemble des familles.

Tous les élèves de chaque classe peuvent bénéficier de ce dispositif au cours de l'année. L'accent ayant été mis sur le français et en particulier la lecture.

Il sera mis en place de la même manière à la rentrée 2023.

* RASED : Pas de psychologue scolaire de l'année excepté pendant 6 semaines (nov-déc). Une Psychologue d'un autre secteur nous aide à répondre aux urgences : 2 élèves seulement pourront bénéficier d'un bilan d'ici la fin de l'année.

* Plusieurs PPRE (Parcours Personnalisé de Réussite Educative) ont été initiés cette année à l'école ainsi que 3 PPRE « passerelle » pour le collège afin que les professeurs prennent en compte les difficultés de l'élève dès la rentrée.

* Un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) : 3 demandes ont été formulées auprès du médecin scolaire. 1 ne relève pas de ce dispositif et les 2 autres sont en attente de traitement. Des aménagements sont mis en place en attendant l'accord ou non du médecin scolaire.

* les 3 élèves ayant un Projet Particulier de Scolarisation ont bénéficié du soutien de leur AESH respective. Pour l'un dès le début de l'année et pour les deux autres depuis le retour des vacances de printemps. Le suivi des AESH se poursuivra l'année scolaire prochaine. 1 nouveau dossier est en cours.

* Stages de réussite :

Ces stages, pour tous les niveaux, sont proposés à des enfants qui ont des besoins en français et en mathématiques.

Mise en place des stages de réussites :

- un premier stage a eu lieu pendant les vacances de printemps. Mmes HYP et PEJOINE ont pris en charge 16 élèves du mardi 11 avril au vendredi 14 avril à l'école de 9h à 12h.

- les stages d'été viennent d'être validés par notre Inspecteur du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet de 9h à 12h (4 matinées) et du jeudi 24 août au mercredi 30 août de 9h à 12 h (5 matinées). 31 élèves pourront bénéficier de cet enseignement délivré par petits groupes par 3 enseignantes de l'école et une 4ème, d'une autre école qui vient en renfort.

b) Bilan des évaluations CP

L'évaluation de début de CP (dans la **seconde quinzaine du mois de septembre**) et le point d'étape (**fin janvier**) sont obligatoires pour tous les élèves qui entrent au CP (dans toutes les écoles de France, publiques et privées sous contrat).

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercice en français et en mathématiques à remplir par l'élève. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles par les enseignantes.

Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins spécifiques (livrets particuliers).

Les évaluations ont permis de cibler les difficultés et réussites des élèves et de faire le lien avec l'école maternelle sur les items échoués. Les parents ont été destinataires des résultats de leur enfant. Ces évaluations seront reconduites au mois de septembre pour les CP et CE1 et à priori en CM1.

Des évaluations diagnostiques sont prévues dès les premières semaines de la rentrée pour tous les autres niveaux.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

* Bilan des actions du Conseil Ecole/ Collège :

- Actions réalisées :

- Les parents de CM2 ont été invités à participer à une réunion le jeudi 8 juin avec leurs enfants.
- La conseillère principale d'éducation du collège de Ste Eulalie est venue à l'école le Mardi 13 juin pour la préparation des classes de sixième avec Mmes HYP et POLLION.

- Actions non réalisées :

- Les enseignantes de cycle 3 auraient souhaité avoir la dispense de cours de mathématiques, français ou langues.
- La visite sur le temps scolaire avec les élèves de CM2, les enseignantes et le déjeuner sur place n'auront pas eu lieu.

* Bilan des actions GS/école élémentaire :

- Actions à venir :

- Journée sportive au gymnase l'après-midi du 23 juin
- Temps d'intégration des futurs CP les lundi 3 et mardi 4 juillet en petits groupes.
- Une réunion avec les parents des futurs CP aura lieu jeudi 15/06.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école :

Le projet d'école 2021-2025 porte sur trois axes :

Fiche n°...	Intitulé	Actions menées
<u>Axe 1 : Améliorer les résultats des élèves dans les apprentissages fondamentaux pour garantir un parcours de réussite</u>		
1	les compétences des élèves en langage oral	<i>Travail mené dans toutes les classes en fonction du niveau des élèves</i>
2	Développer les capacités de compréhension des textes par les élèves	
3	Résolution de problèmes du CP au CM2 : cohérence du parcours de l'élève	
<u>Axe 2 : Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours</u>		
	Inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours	<i>Lis tes ratures, chorale, cross, cartes de vœux</i>
<u>Axe 3 : Préserver/améliorer le fonctionnement de l'école (climat scolaire) :</u>		
	Climat scolaire, qualité de vie à l'école	<i>Sensibilisation au harcèlement, banc de l'amitié qui sera réalisé fin juin</i>

Les enseignants ont bénéficié d'animations pédagogiques sur la laïcité et le harcèlement au cours de l'année.

b) Bilan des activités de natation

Ces séances de natation sont prises en charge et organisées par les maîtres nageurs de la piscine de St Loubès et les enseignants de l'école aidés par des parents ayant passé l'agrément IEB. Les transports en bus et les entrées sont pris en charge par la communauté de communes des rives de la Laurence. Se sont rendus à ces activités pour dix séances chacune, la classes de CE1-CE2, les classes de CM1/CM2 et CM2 et les classes de CP et CP/CE1 ont terminé le cycle 31/05. Bilan très positif pour tous les élèves.

c) Bilan des actions périscolaires

Mr Cature et Mme Laclau se voient tous les 15 jours en réunion de régulation (projets, élèves...). Continuité des intervenants NAP (6 animateurs toute l'année) et mise en place de projets tels que : théâtre, musique, tournois de foot...

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) est en cours d'écriture : l'enfant est au centre de ce projet qui sera présenté lors du 1er Conseil d'école de l'année 2023-24.

d) Activités des classes

- Toutes les classes ont participé au festival «Lis tes ratures».
- Cross : Celui-ci a eu lieu l'après-midi du vendredi 2 juin au parc de la Source pour tous les élèves de l'école. Le goûter et les médailles remises le lundi 4/06 ont été offerts par l'APEY.
- Activités à Côté sciences : le 28 avril pour la classe de CP et le 5 mai pour la classe de CE1-CE2
- « Randonnons » : découverte de la faune et de la flore en milieu urbain.
- Mini concerts pour les classes de CP/CE1 et CE2 au Rocher de Palmer : « Ca swingue dans l'orchestre » reporté puis finalement annulé.
- Sortie vélo pour la classe de CE2/CM1 le 20/06 : Montussan, St Loubès, St Eulalie.
- Sorties scolaires avec nuitées

*La Frayse : du 9 au 10 mars pour les classes de CP et CP-CE1 et du au 16 au 17 mars pour les classes de CE1-CE2 et CE2

*Futuroscope : du lundi 15 au mercredi 17 mai pour les classes de CM1-CM2 et CM2. Nous remercions l'APEY pour l'aide financière apportée à une famille.

*Lathus : du 3 au 6 juillet pour la classe de CE2-CM1

- Pour les CM2 :

*Le 23 juin, les CM2 se rendront à la mairie et recevront un présent (offert par la Mairie d'YVRAC) et un livre « l'Odyssée d'Homère » édition 2023 (offre du Ministère de l'Education Nationale) concernant l'opération « un livre pour les vacances »,. Le ministère offre à chaque élève de CM2 quittant l'école primaire un livre à lire durant les vacances afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens.

* Le 27 juin, rencontre avec des collégiens à la médiathèque « les Ambassadeurs » pour échanger sur la vie au collège. Action en partenariat avec le pôle jeunesse.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques. Cet apprentissage aura lieu en 2023-2024 pour les CM1 et les CM2 (1 an sur 2) en présence de l'infirmière scolaire.

* Cette année **deux exercices incendie** ont été réalisés : le 22 septembre 2022 et le 2 février 2023.

* **Deux exercices de Plan Particulier de Mise en Sûreté** : Attentat intrusion (nous avons choisi la mise à l'abri dans chaque classe) le 28 novembre 2022 et le 2 mars 2023 pour une alerte « Risques majeurs » : « Tempête ».

Ces exercices sont très bien rôlés pour l'ensemble des élèves et des adultes qui encadrent les élèves. Cependant, lors du 1er exercice, Mr Bardon était encore dans la classe du haut et il n'entendait pas le signal. L'année prochaine, il en sera de même. Ce dysfonctionnement a déjà été soulevé mais nous n'avons toujours pas de mesures (devis, changement des boitiers... ?). La mairie nous informe qu'une étude est en cours.

b) Bilan financier de la coopérative

Le solde de la coopérative scolaire s'élève à 118€. Comme pour tous, nous subissons les hausses de prix. De plus la coopérative a financé un spectacle à 8,50 € par élèves pour 7 classes et 15€ par élève et par voyage. L'an prochain, il n'y aura pas de voyages scolaires (1 année sur 2). Une communication aux familles sur la coopérative aura lieu lors des réunions de classe et non dans la note de rentrée. Le montant pour la prochaine rentrée n'a pas été décidé.

e) Bilan financier des actions municipales

Le budget municipal s'élève à 80 € par élève (183 élèves cette année) ce qui représente 14 640 € pour l'année (soit 4 830 € de moins que l'an dernier).

Ont été dépensés :

- pour le financement en intégralité d'un séjour (celui à la Frayse des CP et des CP/CE1) sur les 4 séjours : 3 728 €
- pour les fournitures scolaires de la rentrée 2023 sont prévues 600 € par classe et 600 € pour la direction (soit 5 400 €).
- pour le transport : 150 € + 1 505 € (transport séjour CE2/CM1)

f) Préparation du bureau des élections pour l'année scolaire 2023-2024:

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le vendredi 6 octobre 2023 à 17h. Le vote par correspondance est préconisé et le dépouillement sera réalisé par Mmes Bertaud, Boualavong, Laclau, Musset et Poupard et Mr Boisselot

g) Absentéisme scolaire

Un rappel a été fait la semaine dernière aux familles. L'école est obligatoire et la directrice est responsable de l'assiduité scolaire. Toute absence non justifiée (w-ends prolongés, vacances) seront signalés aux services de la DSDEN à partir de 2 jours par mois (cf règlement intérieur). Les évaluations ne seront pas rattrapées et le travail non corrigé ou réexpliqué.

D'autre part, les rdv médicaux sur le temps scolaire perturbent fortement la classe. Les élèves ayant un RDV le matin viendront à 14h et ceux qui ont un RDV l'après-midi partiront à 12h.

Nous ne pouvons faire classe à deux vitesses.

IV) Organisation de la rentrée 2023-2024

a) Structure de l'école

Nous accueillons actuellement 179 élèves. A la rentrée 2023, l'école accueillera **194 élèves** répartis sur 8 classes. Quelques changements au sein de l'équipe pédagogique : départ de Mme Péjoine-Communal, remplacée par Mme Roudrie (décharge de direction). L'enseignant de la 8^e classe sera nommé prochainement.

Pour l'instant sont inscrits : 47 CP, 36 CE1, 28 CE2, 43 CM1 et 40 CM2.

L'effectif des classes de CP et de CE1 ne doit pas dépasser 24 élèves.

La composition pédagogique est susceptible d'évoluer en fonction des arrivées ou départs d'élèves durant les congés d'été. Les listes des classes seront affichées sur le panneau à l'entrée de l'école le vendredi 01/09/23.

La directrice rappelle que la répartition des élèves se fait en équipe avec l'ensemble des enseignants. Cette étape prend du temps et nous veillons à faire au mieux pour le bien-être des enfants et pour leur permettre une évolution positive au niveau des apprentissages. Il n'y aura aucun changement de classe à la demande des familles.

b) Cours de langue EILE :

Ces Enseignements Internationaux de Langues Etrangères sont gratuits et concernent les langues vivantes suivantes : arabe, portugais et turc (pas d'italien sur notre secteur). Ils sont ouverts à tous les élèves du CE1 au CM2. Ils ont lieu durant 1H30 après la classe ou le mercredi matin mais n'auront pas forcément lieu dans l'école dans laquelle est scolarisé l'élève. Les résultats obtenus par l'élève seront inscrits dans son dossier scolaire. 14 enfants sont préinscrits et les dates et lieux de ces cours seront donnés aux parents à la rentrée courant septembre.

c) Organisation de l'accueil des élèves en sixième et en CP

-Au collège de secteur, le lundi de la rentrée sera entièrement consacré aux élèves de sixième

-Cette année sur les 32 élèves de CM2 de l'école élémentaire 24 sont inscrits au collège de secteur (F.MAURIAC, Sainte Eulalie), 1 au collège de Créon, 1 au collège de Lormont et 7 dans des collèges privés.

-La réunion d'information pour les parents d'élèves de CP aura lieu le jeudi 15 juin à 18 heures.

-Suite à l'appel le jour de la rentrée, seuls les parents d'élèves de CP pourront accompagner leur enfant dans leur classe.

MAIRIE

La municipalité va mettre en place un service en ligne pour inscrire les enfants afin de dématérialiser les inscriptions « papier ». Un courrier nominatif va être distribué aux familles par les enseignants.

Travaux à réaliser: le plafond de la classe de CP a subi des infiltrations d'eau ainsi que celui de la classe de CM1-CM2, installation de tapis devant les WC et dans le hall.

En ce qui concerne le parking et malgré le panneau de réservation « Enseignants- Pôle enfance », de nombreux parents se garent à cet endroit. Les enseignants n'ont plus de place.

Travaux effectués : réparation de bancs, installation de la bibliothèque extérieure, des hôtels à insectes, de panneaux réalisés à la Fraysse par les élèves sous le préau.

Demande : Serait-il possible de changer nos fauteuils de classes en récupérant peut-être du mobilier non utilisé de la mairie ?

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

-De nombreux évènements ont été organisés au cours de l'année : le 11/03 le carnaval, le 28/04 Yoga en familles, le 20 juin le bal des CM2.

L'APEY a offert le goûter et les médailles pour le cross

-Pour la fête de l'école : l'association offre le baby foot gonflable et l'animation karaoké just dance.

-Avant toutes les vacances un goûter devant l'école est proposé aux familles des écoles.

-Actions prévues pour 2023-2024 : vente de chocolats, un vide ta chambre le 11/11 et d'autres évènements...

Les enseignants remercient tous les parents d'élèves bénévoles de l'APEY. Un grand merci aux parents qui ont passé l'IEB natation et vélo et qui nous permettent de mener à bien toutes ces activités et à ceux qui nous aident lors des diverses manifestations organisées par l'école.

Nos remerciements vont également à Madame BRISSON, maire d'YVRAC ainsi qu'aux élu(e)s qui permettent à tous les enfants et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

Fin de l'année scolaire : vendredi 7 juillet à 16h30.

Très bonnes vacances à toutes et tous !

Informations de rentrée

- NOTA BENE : Les listes des élèves répartis par classe seront affichées le vendredi 1er septembre dans l'après-midi.

- Les listes de fournitures scolaires seront distribuées aux élèves en fin d'année et disponibles à l'accueil de la mairie.

- Rentrée des enseignants le vendredi 1 septembre 2023 à 8h30.

- Rentrée des classes le lundi 4 septembre 2023 à 8h20.

- Appel des élèves par classe dans la cour de récréation.

Fin du conseil d'école : 19h55

La présidente du conseil d'école

Madame Marion LACLAU



La secrétaire de séance

Madame Adeline Hyp

